

Sujet 11 - Série littéraire

Objet d'étude : les réécritures

TEXTES

A. Alexandre Dumas-fils, *La Dame aux camélias* (1852), drame, extrait de l'Acte I, scènes 9 et 10, Editions Garnier-Flammarion, 2000.

B. René de Ceccatty, « Le temps du rêve », avertissement de l'auteur à sa version théâtrale modernisée de *La Dame aux camélias* (2000).

C. René de Ceccatty, *La Dame aux camélias* (2000), adaptation théâtrale modernisée du texte d'Alexandre Dumas-fils, extrait du tableau VI, Editions du Seuil, 2000.

A. Présentation du sujet

S'il s'inscrit dans l'objet d'étude "les réécritures", il est aussi lié par son corpus et les problèmes qu'il soulève à l'objet d'étude "Le théâtre, texte et représentation". La modernisation par René de Ceccatty du drame d'Alexandre Dumas-fils permet de réfléchir à la réception d'une œuvre, au degré d'acceptabilité des conventions ou du pathétique suivant les époques. Le texte B explicite certains des reproches adressés par la modernité aux conventions du drame, et facilite donc le travail de confrontation des textes demandé aux élèves. Par sa présence, il permet aussi d'évaluer la capacité à utiliser le paratexte.

B. Question

Vous répondrez d'abord à la question suivante :

A partir de deux exemples précis confrontant les textes A et C, et en vous appuyant sur le texte B, vous expliquerez dans quelle perspective René de Ceccatty a choisi d'infléchir l'œuvre d'Alexandre Dumas-fils.

Cette question préalable aide à entrer dans la problématique de la réécriture ; elle renvoie aussi au problème de l'évolution des conventions théâtrales et de leur réception. Elle vise à préparer aux trois sujets proposés. Pour le commentaire, l'élève peut prendre en compte certaines spécificités du texte de René de Ceccatty et commencer à analyser les modifications et « corrections » qu'il impose à celui d'Alexandre Dumas-fils. Pour la dissertation, la réécriture conçue comme modernisation fournit un argument dans le débat proposé. Pour l'écriture d'invention, le travail préalable permet d'envisager certains exemples du pathétique à l'œuvre dans le texte A, que l'élève aura à amplifier pour parvenir à la parodie exigée.

La réponse à la question suppose une réflexion précise sur le texte B, qu'on peut tenir pour un guide de lecture, l'auteur y expliquant ses réserves quant à l'écriture théâtrale d'Alexandre Dumas-fils et plus exactement de son époque. La perception d'un « artifice » (ligne 1), la dénonciation d'un « langage naturaliste et emphatique » (ligne 4), la mention de « précautions oratoires » (ligne 8) sont autant d'indices pour comprendre la direction dans laquelle René de Ceccatty a voulu retravailler le texte initial. L'étude du texte B requise par le libellé de la question aide donc les élèves, qui y apprennent ce qu'ils doivent chercher dans la confrontation des textes A et C.

On a limité à deux exemples précis le travail de confrontation dans le souci de ne pas alourdir exagérément le travail. Chaque exemple de confrontation des textes, analysé et expliqué, pourra être noté sur deux points. Les critères d'évaluation sont les suivants :

- une sélection pertinente des exemples : il s'agit de confronter des passages précis des deux textes dans lesquels le travail de réécriture est apparent ;
- une étude précise de la réécriture : un collage de citations n'explique rien s'il ne s'accompagne pas d'une analyse succincte, d'un effort d'interprétation.

On peut attendre, parmi d'autres possibilités :

- La comparaison du traitement de l'exclamation « Comme je suis pâle ! » dans les deux versions. Dumas-fils opte pour un monologue avant l'entrée en scène d'Armand. L'artificialité du procédé théâtral s'accompagne d'exclamations pathétiques (« Ah ! » encadrant l'énoncé) et de didascalies fort abondantes qui redoublent le caractère pathétique du propos (« Essayant de reprendre sa respiration », « Elle se regarde dans la glace », « Elle met sa tête dans ses mains et appuie ses coudes sur la cheminée »). L'énoncé pathétique est donc souligné par la gestuelle et la situation du personnage seul en scène : la dramaturgie court le risque de la redondance. René de Ceccatty a choisi pour sa part d'intégrer la réplique au dialogue, où elle vient confirmer à la ligne 7 la réplique précédente. La seule didascalie maintenue est celle mentionnant le miroir, élément indispensable à la situation. Immédiatement suivie de phrases brèves et sèches (« Je me tue. Et alors ? »), l'exclamation apparaît comme un rapide moment de révélation, comme une brutale inquiétude aussitôt maîtrisée. Par les jeux de scène, le rythme et la construction de la parole, les deux versions opposent ainsi une dramaturgie de l'effet à une réécriture visant à estomper les procédés du mélodrame.

- Une comparaison de variantes plus longues.

Des lignes 12 à 18 notamment, René de Ceccatty innove en faisant exposer par Marguerite sa philosophie de la vie : apparence, séduction, variété, la question du plaisir étant évoquée puis laissée de côté. Ce passage ajoute une dimension réflexive au personnage de Marguerite, et répond davantage à une morale moderne qu'aux bienséances du théâtre du XIX^{ème} siècle.

D'autres exemples sont évidemment envisageables : l'approfondissement du personnage d'Armand questionné par Marguerite dans la version de René de Ceccatty, la disparition de déclarations solennelles et un peu trop imagées (« Le cœur ! c'est la seule chose qui fasse naufrage dans la traversée que je fais », réplique 18 de la scène X), la substitution d'un vocabulaire direct et presque brutal (« Séduire », « jouir », « chaste », « une petite bourgeoise fort tendre ») aux périphrases sentimentales d'Alexandre Dumas-fils (« D'une sympathie irrésistible que j'ai pour vous »), l'avertissement de Marguerite (« Ne prenez pas cette mine dramatique ») presque emblématique du travail de René de Ceccatty. Dans tous les cas, les exemples concernent chaque fois les reproches d'artificialité, d'emphase ou de prudence moralisatrice. On sanctionnera toute confrontation sans étude des visées et effets des variantes ; on valorisera les efforts d'analyse et la prise en compte du texte B comme guide de confrontation.

C. Commentaire

Vous commenterez l'adaptation de René de Ceccatty de *La Dame aux camélias* (texte C).

Dans le cadre de l'objet d'étude, le commentaire suppose une réflexion concernant la réécriture, comme le précise le terme choisi dans le libellé (« vous commenterez l'adaptation »). Il convient donc que les élèves envisagent le texte C non comme une totalité close, mais dans ses liens et déplacements avec le texte initial. Cette optique générale du travail de commentaire ne signifie cependant pas que la copie doive confronter terme à terme les textes A et C. On n'imposera donc pas un commentaire comparé, mais une étude interprétative qui prenne en compte la question de la réécriture. D'autre part, même si l'objet d'étude « le théâtre : texte et représentation » ne se trouve pas explicitement mentionné dans le sujet proposé, il est permis d'estimer que la considération de la dimension dramaturgique s'impose dans le travail de commentaire d'un texte théâtral.

Compte tenu de ces exigences minimales, le commentaire pourra envisager :

- le rythme et l'évolution du dialogue (choix de répliques brèves, renversement du jeu des questions, Marguerite interrogeant Armand au moins autant qu'elle se voit questionnée) ;
- la relation des personnages : inquiétudes, reproches, plaintes ou ironie ne se comprennent ici que dans le cadre d'une scène amoureuse. L'appartenance à deux mondes différents, voire inconciliables, est particulièrement soulignée dans la deuxième moitié de l'extrait ;
- les liens entre amour et mort, l'amour étant conçu comme le rêve d'un partage de la maladie (« Avez-vous la même maladie que moi ? » / « Je voudrais être malade à votre place ») ;
- la tension permanente entre le contenu pathétique (maladie, mort, solitude) et l'apparente sécheresse de l'expression (constats, phrases brèves et parfois nominales, ironie, vocabulaire brutal) : la morbidité se dit dans une écriture concise, et une dramaturgie soucieuse d'éviter l'effet ;
- le découpage par « tableaux » mentionné dans la présentation des textes plutôt que par « scènes », qui pourrait bien répondre au souhait d'une « narration plus fluide » exprimé dans le texte B.

Les pistes ici mentionnées ne forment nullement un plan obligatoire. On acceptera aussi bien un commentaire construit à partir d'axes de lecture qu'un commentaire rendant compte de la découverte progressive du texte, partant par exemple de la gravité du propos pour constater que l'écriture et la dramaturgie visent à effacer les marques habituelles du mélodrame.

Ces deux démarches peuvent donner lieu notamment aux constructions suivantes.

Première proposition

I. Ce que l'adaptation reprend à la tradition :

- des personnages (identité, milieu, situation) et leurs relations,
- des expressions, des répliques.

II. Ce que l'adaptation modifie :

- le refus affiché du pathétique dans le dialogue et la dramaturgie,
- l'approfondissement psychologique des personnages,
- un fantasme du partage de la maladie.

Deuxième proposition

I. Une scène amoureuse :

- compassion, aveu, partage et reproche,
- des personnages aimants et étrangers : « Votre sérieux » face à la « distraction », « une fille comme moi » face à « une petite bourgeoise fort tendre »,
- l'amour avoué dans la menace de la mort.

II. Une écriture et une dramaturgie qui tentent de limiter le caractère pathétique du thème :

- le « tableau » et le refus du monologue,
- le rythme du dialogue, des répliques et le vocabulaire choisi.

III. Une adaptation qui vise à modifier la portée du texte :

- Une Marguerite plus brutale et plus réfléchie,
- Un amour rêvant le partage de la maladie.

Troisième proposition

I. Les visées d'une adaptation :

modernisation, estompe des effets mélodramatiques, fluidité et rapidité du discours.

II. Les effets d'une adaptation :

dans quelle mesure l'adaptation échappe-t-elle vraiment aux conventions du mélodrame ?

D. Dissertation

Comprenez-vous qu'un écrivain puisse choisir de réécrire ce que lui ou d'autres ont déjà écrit ? Vous répondrez à cette question en un développement composé, prenant appui sur les textes proposés, ceux que vous avez étudiés en classe et vos propres lectures.

La problématique du corpus concerne la réécriture comme modernisation. Elle prend délibérément appui sur un texte qui n'a peut-être pas été capable de dépasser ou de déplacer les conventions de son époque. Si le sujet de dissertation concerne aussi cet aspect de la réécriture (conçue comme correction et modernisation) il ne se limite cependant pas à ce seul enjeu. S'il peut partir des éléments du corpus, l'élève est en conséquence invité à élargir le problème. La réécriture d'un mythe (les Antigone, les Oreste, les différents Amphitryon, les Odyssees, les Faust...), la réécriture-transposition (parodies, pastiches...), la réécriture d'une forme (les fables) ou la réécriture par un même auteur, comme le précisent les termes du sujet constituent autant de pistes de réflexion. On n'attendra évidemment pas de l'élève qu'il soit en mesure de les envisager toutes dans les limites d'un devoir. En revanche, comme le sujet l'y invite, il devra nécessairement élargir aux formes de réécriture étudiées dans l'année. De même, c'est délibérément que le sujet insiste sur une prise de position personnelle (« Comprenez-vous ») dans le but de sanctionner ce qui ne serait que la récitation d'un cours.

On peut attendre des élèves qu'ils envisagent notamment, sans préjuger du plan choisi :

- la question de l'originalité, qui les préoccupe souvent, en montrant qu'elle n'est peut-être qu'un mythe historiquement daté. L'acquisition d'une culture littéraire, objectif des classes de lycée, suppose en effet un minimum de recul historique permettant de contester cette représentation de l'activité créatrice. Pourtant, la question peut continuer à se poser, à un autre niveau : la réécriture d'*Amphitryon* ou de *Orestie* ne vaut que dans la mesure où Molière, Giraudoux ou Sartre s'approprient et modifient les œuvres précédentes.

- la question de la modernisation et ses limites : si le souci de « corriger » les effets datés du drame d'Alexandre Dumas-fils peut sans doute se comprendre, n'y a-t-il pas un péril de paresse des lecteurs, voire d'amnésie culturelle, à prétendre « transposer » des œuvres dans le seul but de les rendre plus immédiatement accessibles ? La réécriture d'un texte en fonction de l'idéologie du moment ne constitue-t-elle pas un péril, voire une malhonnêteté ?

- la question de la lecture : il s'agit peut-être moins dans la réécriture d'effacer l'œuvre précédente que d'entretenir un jeu complexe de révérence et d'irrespect, qui suppose, de la part du lecteur, une confrontation permanente avec le texte-source – ce qu'on appelle une culture.

Outre les critères généraux d'évaluation de l'exercice de la dissertation, on peut donc retenir ici :

- l'élargissement de la problématique au-delà de celle du seul corpus,
- l'expression d'une opinion personnelle, et donc une démarche délibérative qui ne se limite ni au catalogue, ni à la simple opposition du bien-fondé et de l'illégitimité des réécritures.

On valorisera la variété comme la précision des exemples, ainsi que l'effort de diversification des problèmes posés par les réécritures.

E. Invention

Vous proposerez à votre tour une réécriture du texte d'Alexandre Dumas-fils (texte A). Au lieu de prétendre restituer le pouvoir d'émotion de ce texte à des spectateurs modernes, vous insisterez sur ses possibles défauts, dans une perspective parodique rendant la scène ridicule.

La parodie constitue un exercice d'écriture d'invention pertinent en ce qu'il suppose des compétences de lecture autant que d'écriture. Il faut préciser cependant qu'il ne s'agit pas, dans le cadre de la classe comme de l'examen, d'en faire un idéal : il serait dommageable d'imposer à des adolescents d'ironiser sur ce qu'ils peuvent aussi admirer. Ici, le travail proposé paraît échapper à ce problème : il est directement lié à la problématique du corpus ; il prend appui sur un texte dont il peut être intéressant de faire ressentir les possibles limites.

La réalisation d'une parodie suppose ici le repérage précis de procédés textuels et dramaturgiques (exclamation, monologue, registre pathétique) et de certains thèmes (maladie, mort, amour, solitude) qu'il s'agit de reprendre et d'outrer. Les élèves peuvent, entre autres sources d'inspiration, renchérir sur le monologue de Marguerite, faire de l'entrée en scène d'Armand un coup de théâtre, suraccentuer les exclamations ou les passages de déploration.

L'évaluation peut donc retenir, outre ceux valables pour toutes les écritures d'invention, les critères suivants :

- le respect de la forme théâtrale ;
- le maintien de la situation ;
- l'affichage d'un registre pathétique ;
- l'outrance de procédés textuels et dramaturgiques.

On sanctionnera en conséquence les incohérences par rapport à l'intrigue, le basculement dans une autre histoire, les réécritures confondant la parodie avec le seul changement de registre de langue. On valorisera en revanche la finesse avec laquelle la réécriture peut parvenir à inscrire de l'ironie sans utiliser des effets trop grossiers.